



PROGRAMME DE FORMATION

REVALIDATION Certificat d'Aptitude à l'Exploitation des Embarcations et des Radeaux de Survie

Textes de références

Arrêté du 24 juillet 2013, modifié par arrêté du 09 Mars 2015 et du 14 Août 2015, relatif à la revalidation des titres de formation professionnelle maritime

Niveau(x) de formation et titre(s)

Attestations de revalidation menant à la mise à jour du CAEERS

Objectifs de la formation

Assurer la sécurité des personnes, réduire le facteur risque humain, sauver des vies humaines.

Par une révision des connaissances théoriques et pratiques et la réalisation d'exercices simulés, le (la) stagiaire sera capable, au sortir de la formation : de prendre la responsabilité d'une embarcation ou d'un radeau de sauvetage ou canot de secours pendant et après sa mise à l'eau, de faire fonctionner le moteur d'une embarcation de sauvetage, d'encadrer les survivants, de gérer les embarcations et radeaux après abandon du navire, d'utiliser les dispositifs de repérage, y compris de communication, signalisation et engins pyrotechniques et d'apporter les premiers secours aux survivants.

Prérequis pour l'entrée en formation

Tout candidat à un Certificat d'aptitude à l'exploitation des embarcations et radeaux de survie doit être titulaire d'un **certificat d'aptitude médicale des gens de mer en cours de validité**.

Avoir 18 ans, au moins, le 1er jour de l'examen.

Être titulaire d'un CAEERS en cours de validité.

Être titulaire d'un CFBS en cours de validité

Publics concernés

Toute personne dont le certificat d'aptitude CAEERS arrive à échéance, à l'exception des titulaires exerçant des fonctions à bord de navires de pêche ou armés aux cultures marines, la revalidation du CAEERS n'étant pas exigée, dans ce cas.

Validité

Attestation valable 1 an, à faire transformer en Brevet.

Formation soumise à une revalidation quinquennale.

Durée et Nombre minimum et maximum de stagiaires

08 heures
Minimum : 8
Maximum : 12

Lieu de la formation

Corsica Linéa – Port de Marseille

Moyens pédagogiques de la formation

La formation est dispensée en continue sur un temps plein, en centre de formation et en présentiel.

Les parties théoriques se déroulent dans une salle de cours classique, équipée du matériel suivant :

- bureaux et chaises
- ordinateur et vidéoprojecteur
- matériel de démonstration spécifique en rapport avec la matière enseignée

Les parties pratiques se déroulent à bord de l'un des navires **de Corsica Linéa**

Modalités d'évaluation

Formation théorique et pratique.

Uniquement en présentiel.

Assiduité, participation + tests.

Théorie : Obtenir une note supérieure à 10/20 ors du test des connaissances.

Pratique : valider les compétences sous forme d'exercices pratiques conformément au référentiel

Coût, horaires, et dates de formation

Consulter notre site internet : <https://www.tauroentum-formation-maritime.com/>

Ou nous contacter : secretariat@tauroentum-formation.com

Financement

Plusieurs possibilités existent suivant le statut du demandeur, notamment :

Salariés

Compte CPF : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>

Transition Pro : <https://www.transitionspro.fr/>

L'employeur

Demandeurs d'emploi

Compte CPF : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>

France Travail : <https://www.francetravail.fr/accueil>

Demandeurs d'emploi de moins de 26 ans

Mission locale du lieu d'habitation : <https://www.mission-locale.fr/>

Compte CPF : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>